

Moustique tigre



Rappel

Durant la période de mai à septembre, éliminer toute source d'eau stagnante et signaler la présence du moustique tigre sur www.ge.ch/pas-moustique-tigre-chez-moi

La Commune met gratuitement à disposition de ses habitantes et habitants, un produit non-chimique contre les larves de moustiques tigres à mettre dans l'eau stagnante (bouches d'évacuation)

Pour récupérer votre produit :

1

Prendre rendez-vous

Par téléphone au 079 193 10 89 ou 079 468 24 65 du lundi au vendredi durant les heures d'ouverture des services communaux

2

Retirer le produit

Selon le rendez-vous pris par téléphone mardi après midi ou vendredi après-midi au Centre de Voirie, chemin du Tirage 9, 1223 Cologny

